NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

CFA Centre de Formation d'Apprentis

BTSA Brevet de technicien supérieur agricole

Aménagements Paysagers

Niveau 5 – N° fiche RNCP 17218
Formation en Apprentissage

Le titulaire de ce diplôme participe ou conduit les travaux d'aménagements paysagers et leur entretien.

Les activités qu'il exerce nécessitent des connaissances et des compétences techniques élevées dans le domaine des aménagements extérieurs, en particulier dans le champ du végétal. De ce fait, la connaissance des végétaux et des conditions d'implantation et de développement dans un milieu particulier (climat, sol…) est primordiale.

il devra faire preuve d'indépendance mais aussi d'anticipation dans la gestion des projets et/ou missions qui lui sont confiés et proposer des réponses adaptées et créatives.

Le BTSA est une formation supérieure courte qui se prépare en 2 ans. Elle donne une qualification professionnelle de niveau 5 et permet d'exercer les fonctions de :

- **Responsable de chantier : gérer un ou plusieurs chantiers de création ou d'entretien d'aménagements paysagers.**
- **Responsable aménagements paysagers : au sein d'un service de collectivité ou d'une société, programmer et gérer les travaux de création et d'entretien des aménagements paysagers sur un territoire donné.**
- **Technicien supérieur en bureau d'études : participer à l'élaboration des projets depuis la conception et l'étude jusqu'à leur mise en œuvre.**

Comment s'inscrire ?

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA :
  ↪ 02.40.94.86.08
  ↪ cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de janvier 2023

(début de formation : septembre 2023)

Objectifs de formation :

Gérer un chantier de création ou d'entretien
Participer à l'étude de projets

Contenus de formation

M11 : Accompagnement du projet personnel et professionnel

M21 : Organisation économique, sociale et juridique

M22 : Technique d'expression et de communication, d'animation et de documentation

M23 : Langue vivante : anglais

M31 : Education physique et sportive

M41 : Traitement des données

M42 : Technologie de l'information et du multimédia

M51 : Les contextes déterminants des aménagements paysagers

M52 : Connaissance et gestion des végétaux

M53 : Techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager

M54 : Gestion technico-économique de chantiers

M55 : Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager

MIL : Module d'Initiative Locale : expérience de mobilité européenne

Activités pluridisciplinaires : projets d'aménagements, gestion raisonnée des espaces paysagers

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens juin 2022 : 78%

Taux d'insertion professionnelle 2021-2022 à 6 mois :
33% sont en emploi
33% en poursuite d'étude

Taux de satisfaction 2021-2022 :
73.1 %

Poursuite de formation possible

Licence Pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien, CS

CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel
5 rue de la Syonnière – CS 60117
44817 ST HERBLAIN
Tél : 02.40.94.86.08 – Mail : cfa@nantes-terre-atlantique.fr

MFR
La Charmelière
44470 CARQUEFOU
Tél : 02.40.52.79.82

Mise à jour Novembre 2022

NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

CFA Centre de Formation d'Apprentis

Conditions d'admission

Pour postuler au BTS Aménagements Paysagers par apprentissage, il est nécessaire de remplir les deux conditions suivantes :

- être âgé de 16 à 29 ans révolus à la date de signature du contrat d'apprentissage
- être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (Bac).

Processus d'admission
L'admission définitive ne se fera qu'après la participation à l'une des journées de recrutement (tests et entretien de motivation), et sous réserve de signer un contrat d'apprentissage et de votre succès au baccalauréat.

2 étapes obligatoires :

- **S'inscrire aux tests de recrutement et entretien de motivation :** demander une fiche d'inscription afin d'être convoqué à l'une des journées de recrutement fixées par le CFA.
- **Emettre vos vœux de poursuite d'études sur PARCOURSUP**.

Adaptation du parcours de formation

Un référent est dédié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
Parcours individualisé possible selon diplômes et expériences.

Organisation de la formation

Au Centre de Formation : 1400 heures de formation sur 2 ans (par alternance 3 à 4 semaines au CFA), dont une expérience en mobilité européenne.
Chez le maître d'apprentissage :
Par alternance, 3 à 4 semaines. L'apprentissage permet à l'étudiant-apprenti d'être salarié tout en poursuivant un cursus général, technique, scientifique et professionnel adapté à la conception, la réalisation et la gestion des aménagements paysagers.

Modalités Pédagogiques

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites

Obtention du diplôme

Le diplôme s'obtient selon 2 modalités :
-par des Certificatifs en Cours de Formation (CCF) sur les 2 ans (50%)
-par un examen de 2 épreuves terminales (50 %)

Sites de formation

- ***Saint Herblain***
  CFA Nantes Terre Atlantique
  Site Jules Rieffel – 5 rue de la Syonnière
  44817 St HERBLAIN

En Partenariat avec
MFR CULTIVONS LES RÉUSSITES
MFR - CFA de Carquefou

Tarif

Cout de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.
Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.
Frais de restauration à consulter sur Internet

Rémunération

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	

Membre de : Génération GRAND'R – Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT – LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité